



## PESTE PORCINE AFRICAINNE



SIGNALER LES PORCS MALADES  
866-536-7593

La peste porcine africaine est un virus qui affecte à la fois les porcs domestiques et sauvages. Il se propage très rapidement et tue la plupart des porcs qui le contractent. Cette maladie n'a jamais été détectée aux États-Unis. Elle ne présente aucun danger pour la santé humaine. Elle ne constitue pas un problème de sécurité alimentaire.

La peste porcine africaine est sans danger pour les êtres humains, mais ceux-ci peuvent la transporter sur leurs vêtements, chaussures et leurs équipements. Une épidémie aux États-Unis aurait des conséquences économiques dévastatrices sur l'industrie porcine.

**Contribuez à préserver les porcs américains de cette maladie mortelle!**

**Comprenez comment le virus se propage et faites votre maximum pour éviter sa propagation.**

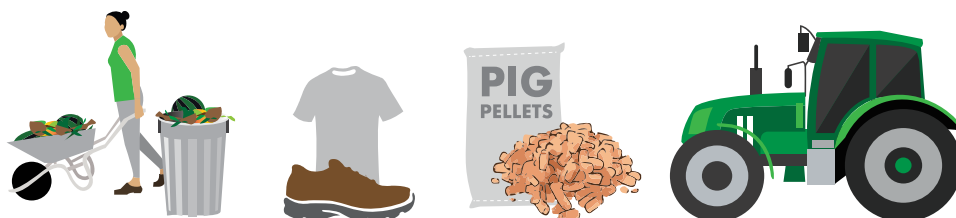
**Pour plus d'informations:  
[www.aphis.usda.gov](http://www.aphis.usda.gov)**

# Peste Porcine Africaine

## Protégez votre exploitation grâce à la biosécurité

### Qu'est-ce que la biosécurité?

La biosécurité désigne l'ensemble des mesures prises pour éloigner les maladies et les agents pathogènes qui les véhiculent – virus, bactéries, champignons, parasites et autres micro-organismes – du bétail, des biens et des personnes.



### Les humains peuvent propager la maladie sans le savoir.

Pour protéger vos porcs, utilisez de solides pratiques de biosécurité dans votre exploitation, toute la journée, tous les jours.

- Examinez les mesures de biosécurité existantes avec un vétérinaire accrédité, mettez-les à jour ou améliorez-les si nécessaire. Pas de mesures ? Établissez-en et respectez-les.
- Assurez-vous que tous ceux qui viennent dans votre exploitation – travailleurs et visiteurs – connaissent et respectent vos pratiques de biosécurité
- Offrez une formation en biosécurité aux nouveaux travailleurs ou à toute personne présente dans votre exploitation.

### Savoir qui et ce qui se trouvent sur votre exploitation. Ne laissez personne amener la maladie sur votre exploitation.

- Limitez autant que possible les va-et-vient sur votre exploitation.
- Maintenez des registres détaillés de toutes les personnes, de tous les véhicules et de tous les équipements présents dans votre exploitation ou dans d'autres installations de production porcine.
- Nettoyez et désinfectez tous les équipements et véhicules entrant ou sortant de votre site.
- Isolez les porcs malades du troupeau et éloignez-les des visiteurs.
- Interrogez les visiteurs sur leurs récents voyages à l'international. Ne laissez entrer dans votre exploitation aucune personne ayant séjourné dans un pays touché par la peste porcine africaine pendant au moins 5 jours après son retour aux États-Unis.
- Assurez-vous que les visiteurs portent des vêtements et des chaussures propres dans toutes les installations de production porcine et les exploitations.